

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES PAYS-D'EN-HAUT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, madame Marie-Hélène Gagné, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de la susdite municipalité,

QU'UNE séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard est convoquée, par la soussignée, pour être tenue au Chalet des loisirs, le mercredi 24 mars 2021, à 18 h 30 à huis clos, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Ouverture de la séance et moment de recueillement ;
2. Confirmation de la notification de l'avis de convocation ;
3. Adoption de l'ordre du jour ;
4. Autorisation de signature d'une entente concernant une subvention à la Municipalité pour le financement du projet Habitation Saint-Adolphe-d'Howard;
5. Consultation publique écrite pour le règlement 634-17;
6. Période des questions ;
7. Levée de la séance.

DONNÉ À Saint-Adolphe-d'Howard
Ce 19^e jour de mars 2021



Marie-Hélène Gagné
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée Marie-Hélène Gagné, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h 30 et 16 h 30, le 19 mars 2021, à chacun des endroits suivants, à savoir: à l'Hôtel de Ville, à l'église et sur le site internet de la Municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 19^e jour de mars 2021


Marie-Hélène Gagné
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe